



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

AMÉNAGEMENT DE L' AIRE DE JEUX DE
MASSUJAT - CONSULTATION PAR PROCÉDURE
ADAPTÉE - AUTORISATION DE SIGNER LES
MARCHÉS DE TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 11 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés avant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

ESPACES VERTS ET NATURELS

**AMÉNAGEMENT DE L' AIRE DE JEUX DE MASSUJAT -
CONSULTATION PAR PROCÉDURE ADAPTÉE - AUTORISATION DE
SIGNER LES MARCHÉS DE TRAVAUX**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le projet d'une aire de jeux sur Massujat émane d'un besoin de compléter l'offre ludique proposée aux usagers du Centre Socioculturel de Goise mais aussi d'une volonté de valoriser le quartier, à l'image d'autres sites de la ville. Son élaboration est le fruit d'une large concertation locale issue d'un groupe de travail impliquant l'ensemble des acteurs concernés.

C'est pourquoi sa déclinaison principale a été la recherche d'accessibilité à tous types de handicaps sans pour autant stigmatiser la différence. En second ordre, l'idée de concevoir une aire de jeux axée sur le thème des 5 sens s'est imposée en écho à la notion d'écoute et d'éveil. Et dans une vision plus globale du projet, il a été décidé de contenir l'environnement ludique dans un espace qui s'opère entre surfaces minérales et végétales.

La conception de l'aire de jeux de Massujat, telle que réalisée par le bureau d'études Espaces Verts de la Direction des Espaces Publics, répond à la demande exprimée tant d'un point de vue fonctionnel qu'esthétique : un accès collectif grâce à de larges allées principales et à une variété de jeux de type « inclusif », une pluralité de végétaux à floraison odorante cohabitant avec une diversité de matériaux de sols pour satisfaire l'imaginaire, et le tout sur une surface totale de 1035 m² close et équipée de mobilier urbain et d'une borne fontaine.

Les travaux d'aménagement de l'aire de jeux consistent en la réalisation d'une placette pavée avec des allées calcaires, des plantations (arbres, arbustes, ...) et en la pose de 6 modules de jeux et divers sols amortissants (souples et gazon synthétique).

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2009 (chapitre 82009004 – fonction 8231 – article 2128).

Cette opération qui est décomposée en 2 lots « *espaces Verts* » et « *fourniture et pose de jeux et de sols amortissants* » a fait l'objet d'une consultation par procédure adaptée et la Commission MAPA, réunie lundi 30 novembre 2009, a formulé un avis sur le choix des attributaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les marchés de travaux attribués à :
 - pour le lot 1 « *espaces verts* » : l'entreprise ISS Espaces Verts (La Rochelle) pour un montant estimatif de 48 561,76 € HT, soit 58 079,87 € TTC
 - pour le lot 2 « *Fourniture et pose de jeux et sols amortissants* » : l'entreprise JMS pour un montant estimatif de 80 712,68 € HT, soit 96 532,37 € TTC

- Autoriser la signature des marchés par Madame le Maire ou l'Adjoint délégué.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD